

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 10 mars 2026

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 10 mars 2026
 2. Contrainte à l'encontre d'un débiteur de la zone
 3. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
 4. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2023
 5. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2024
 6. Prise d'acte - Avances provinciales sur dotations 2026
 7. Stage d'observation pompier - Accueil de
 8. Stage d'observation AMU - Accueil de
 9. Stage administratif : accueil de
 10. Interruption partielle dans le régime de fin de carrière (1/5e temps) -
 11. Accident du travail – Consolidation présumée sans incapacité permanente
 12. Proposition concertation syndicale - Réexamen de la demande relative à la possibilité pour le personnel de plus de 50 ans de ne plus effectuer de missions d'ambulancier – Prise d'acte du rapport technique et position du Collège de zone
 13. Proposition Conseil de zone - Fin de stage SP - Nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire
 14. Conseil de zone de secours du 24 mars 2026 - Convocation
 15. Ordonnancement des mandats N°210 au 219
 16. Ordonnancement des mandats N°220 au 237
- Points adjoints à la séance :
17. Ordonnancement des mandats N°238 au n°242
 18. Ordonnancement des mandats N°243 au n°255

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Signé numériquement par
Philippe VAUTARD pour
le compte de
l'administration
communale de Floreffe
Philippe VAUTARD.